



**RAPPORT DU FORUM INTER PAYS BURKINA FASO/NIGER SUR LA
PROBLEMATIQUE DE LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES
MECANISMES DE GESTION DES CONFLITS ET DE CONSOLIDATION
DE LA PAIX**

Sommaire

Sommaire	2
Introduction.....	3
1 Cérémonie d'ouverture.....	4
2 Présentation de l'agenda, des participants et méthode de travail	7
3 Présentation du projet IPAD.....	7
4 Témoignages des acteurs de terrain.....	9
5 Communications suivies de débat	10
5.1 Place de la femme dans les mécanismes de prévention et de consolidation de la paix.....	10
5.2 Bilan de la mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de sécurité par pays	12
6 Echanges sur l'identification de thèmes de plaidoyer communs	15
7 Synthèse du forum suivie de la cérémonie de clôture.....	15
7.1 Synthèse du forum	15
7.2 Cérémonie de clôture.....	16
Annexes.....	17

Introduction

Le 13 avril 2017 et à 9 heures, s'est tenu dans la salle de réunion de l'hôtel des conférences Ouind-Yidé, à Ouagadougou, un forum inter pays leaders du Burkina Faso et du Niger sur la problématique de la participation des femmes dans les mécanismes de gestion des conflits et de consolidation de la paix. De manière générale, cette rencontre visait à permettre aux « forumistes » d'échanger sur la problématique de la participation des femmes dans les mécanismes consacrés à la gestion des conflits et à la consolidation de la paix au Burkina Faso et au Niger. De façon spécifique, ce forum avait pour objectifs de :

- partager les expériences de participation des femmes dans les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits au sein des communautés d'intervention du projet IPAD au Niger et au Burkina ;
- échanger sur les résolutions 1325 et 1820 du Conseil de Sécurité des Nations Unies : niveau de connaissance et de mise en œuvre au Niger et au Burkina ;
- identifier un thème commun de plaidoyer en lien avec les résolutions 1325, 1820 ;
- jeter les bases d'un réseautage entre les femmes leaders du Niger et du Burkina afin de conduire le plaidoyer en lien avec le thème identifié.

Le forum est organisé par le Réseau MARP Burkina Faso en collaboration avec Care Niger. Il a connu la participation de quatre-vingt-un participantes et participants, parmi lesquels 36 femmes leaders communautaires et femmes leaders des réseaux et fédérations œuvrant pour la paix (cf. liste des participantes et participants en annexe). La tenue de ce forum rentre dans le cadre de la mise en œuvre du projet Initiative paix et diversité au Sahel(IPAD). Le présent rapport rend compte du déroulement du forum et s'articule autour des points suivants :

- **la cérémonie d'ouverture ;**
- **la présentation, des participantes et participants de l'agenda ;**
- **la présentation du projet IPAD ;**
- **le témoignage des acteurs de terrain : femmes leaders, hommes champions et services techniques suivi d'échanges ;**
- **les communications suivies de débat**
- **les échanges sur l'identification de thèmes de plaidoyer commun**
- **la synthèse du forum suivie de la cérémonie de clôture.**

1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture présidée par une chargée de mission, représentante de madame le ministre de la femme, de la solidarité nationale et de la famille du Burkina Faso, a enregistré deux interventions majeures. Elles sont les suivantes :

- **le mot de bienvenue de monsieur le président du réseau MARP Burkina Faso.**

Monsieur le président, dans son intervention, s'est réjoui de la tenue du forum sur la problématique de la participation des femmes dans les mécanismes de gestion des conflits et de consolidation de la paix et a souhaité la bienvenue à toutes et tous.

Il a ensuite rappelé que le réseau MARP est une ONG de droit burkinabè créée en 1992 et dont la vision est de parvenir à un monde où les communautés prennent en main de façon consciente, volontaire, responsable et engagée, la construction de leur meilleur avenir. C'est selon lui, dans cette optique qu'en partenariat avec l'ONG CARE Niger, le Projet Paix et Diversité au Sahel(IPAD) a été initié. Monsieur le président du réseau a aussi montré la quasi exclusion des femmes des instances communautaires, communales, nationales et sous régionales, ce qui empêche une paix durable et une participation équitable dans la prévention des conflits auxquels elles font face. Il a pointé du doigt trois facteurs principaux à l'origine de cette exclusion. Il s'agit :

- du manque de capacités des femmes au niveau communautaire en termes de déficit de confiance en elles-mêmes, de connaissance des textes législatifs, règlements et résolutions en vigueur ;
- du manque de liens et de mise en réseau entre les niveaux communautaires, communal, national et sous régional ;
- du manque d'influence des femmes dans les milieux politiques et en particulier dans les instances de consolidation de la paix.

Pourtant dira-t-il, les contributions des femmes dans les processus de construction de paix sont reconnues par la communauté internationale notamment à travers la résolution 1325 du conseil de sécurité de l'ONU, qui préconise de faire participer les femmes à l'établissement de la paix, de mieux les protéger contre les violations de leurs droits fondamentaux et de leur donner accès à la justice et aux services de lutte contre la discrimination.

Monsieur le président a poursuivi en rappelant que c'est en soutien à la mise en œuvre de cette résolution, que son ONG et l'ONG CARE Niger mettent en œuvre le projet

pilote IPAD prévu pour trois ans de 2015-2017. L'objectif de ce projet est de contribuer à la mise en œuvre au Niger et au Burkina Faso, des résolutions du conseil de sécurité des nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, notamment les résolutions 1325 et 1820, et à l'approche globale de l'Union Européenne. Aussi a-t-il rappelé les résultats attendus des actions de IPAD. Les principaux sont :

- au moins 160 organisations de femmes et 100 hommes champions développent et mettent en œuvre des compétences nouvelles sur les thématiques de paix, prévention des conflits et gestion non-violente des conflits ;
- les expériences et initiatives de paix au niveau communautaire sont capitalisées et disséminées à l'échelle nationale et sous régionale ;
- les réseaux de femmes leaders renforcent leurs capacités à mieux planifier et à conduire des campagnes de plaidoyer au Niger et au Burkina Faso.

Après deux ans de mise œuvre, IPAD a engrangé des acquis que le présent forum vise à consolider. Ce sont essentiellement :

- la mise en place et le renforcement des capacités de 200 formateurs locaux dont 100 femmes leaders issues des communautés et 100 hommes « champions » qui se sont distingués par leur investissement pour l'accompagnement des femmes ;
- la création des opportunités d'apprentissage croisé et d'espaces pour interagir avec les femmes leaders des réseaux au niveau national et régional ;
- la formation des femmes leaders sur les techniques de construction d'argumentaires pour des campagnes de plaidoyer au niveau national ;
- le renforcement des capacités des femmes leaders pour capitaliser leur succès et bonnes pratiques ;
- la consultation de 760 personnes dans le cadre de l'étude de base ;
- 1255 personnes sensibilisées en vue de changement de comportement sur la gestion des conflits ;

Enfin, Monsieur le président a après avoir renouveler la disponibilité de son institution à accompagner la relecture du plan d'action national pour la mise en œuvre des résolutions, remercié les participantes et participants pour avoir répondu à l'appel et pour leur accompagnement constant à la réalisation des objectifs du Réseau. Aussi, les a - t - il invités, avant de céder la parole pour le discours d'ouverture, à une participation effective pour tirer un meilleur profit de ce forum.

La représentante de madame le ministre en charge de la femme du Burkina Faso a d'abord souhaité la bienvenue aux frères et sœurs des délégations des deux pays avant de souligner que la complexité des défis sécuritaires actuels impose une nouvelle approche des conflits et des mécanismes visant à les prévenir et à les gérer, d'où le soutien du gouvernement burkinabè à toute initiative de renforcement de la paix et de la cohésion sociale. Elle poursuit en montrant que le Burkina Faso fait face depuis quelques années déjà à une insécurité multiforme dominée par les attaques terroristes. Elle constate aussi que ces conflits ne touchent pas les femmes et les hommes de la même manière ni dans les mêmes proportions.

En effet, selon elle, les femmes et les enfants constituent 80% des personnes touchées par les conflits en Afrique. Pour aller loin, elle a abordé les crimes à l'égard des femmes lors des conflits.

Elle a ensuite souligné que la résolution 1325 adoptée en octobre 2000 vise à réduire les effets préjudiciables aux femmes lors des conflits ; en leur reconnaissant un rôle de prévention, de gestion et de consolidation de la paix. Il s'agit aussi pour la représentante, d'associer les femmes au processus de négociation et de prise de décisions par rapport à la paix, donc de réparer une injustice liée à leur exclusion dudit processus. C'est pourquoi le sens de la ratification des résolutions par le Burkina Faso, réside selon elle dans le souci de faire de l'inclusion des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits, une réalité. Elle mentionne en passant que le Burkina dispose depuis 2012 d'un plan d'action national pour la mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 en attente de relecture et d'adoption officielle. Elle salue à sa juste valeur l'initiative du projet IPAD dans les deux pays. Les actions de cette initiative sont d'un grand apport aux efforts du gouvernement pour l'inclusion des femmes et de toutes les couches sociales au processus de prévention et gestion des conflits - elle signifie. Après avoir rappelé les objectifs du forum et souligné toute la pertinence de son thème, elle s'est réjouie d'accueillir les frères et sœurs des deux délégations à ce forum dont elle ne doute pas que les résultats permettront d'appuyer le plaidoyer.

Avant de déclarer ouverts les travaux, la représentante du ministre a souhaité plein succès au forum et manifesté son intérêt pour les conclusions du forum dont elle souhaite recevoir le rapport.

2 Présentation de l'agenda, des participants et méthode de travail

Après l'ouverture du forum suivie d'une prise de photo de famille et des séances d'interviews, un tour de table a permis aux différentes délégations de se présenter.

La modératrice du forum, a déroulé le projet d'agenda qui a été adopté après quelques modifications. Afin d'assurer la participation de tous et de toutes aux échanges, les participants ont convenu de traduire les interventions en Fulfulde, en Tamacheque et en français. Cette option a beaucoup contribué à garantir une bonne participation des « forumistes ».

3 Présentation du projet IPAD

Présenté par la coordonnatrice du projet, elle a d'abord situé le contexte de mise en œuvre du projet.

En effet, élaboré en vue d'accompagner les deux pays dans la mise en œuvre de ces résolutions et de l'approche globale de l'Union Européenne, le projet « initiative paix et diversité au Sahel (IPAD) est un projet pilote de gestion et de prévention des conflits prévu pour la période 2015- 2017 intervenant dans quinze villages de deux communes du Séno et d'une du Yagha dans la région de Sahel, au Burkina Faso et dans 26 communautés des communes de Hamdallaye, Say, Tamou, Namaro et Liboré au niveau des départements de Say et Kollo dans la région de Tillabéry, au Niger.

Il vise de manière spécifique d'ici fin 2017, à renforcer la participation dans la consolidation de la paix au Niger et au Burkina Faso d'au moins 200 organisations et réseaux de femmes en vue d'influencer les comportements et décisions des acteurs publics à cet égard.

Revenant aux **résultats attendus de IPAD**, la présentation cite :

- Au moins 160 organisations de femmes et 100 hommes champions développent et mettent en œuvre des compétences nouvelles sur les thématiques de paix, prévention des conflits et gestion non-violente des conflits ;
- les expériences et initiatives de paix au niveau communautaire sont capitalisées et disséminées à l'échelle nationale et sous régionale ;
- les réseaux de femmes leaders renforcent leurs capacités à mieux planifier et à conduire des campagnes de plaidoyer au Niger et au Burkina.

A côté de ces résultats attendus figurent les activités réalisées. Il s'agit de :

- la réalisation d'une étude diagnostique sur les dynamiques spécifiques liées aux conflits et les mécanismes de leur prévention dans les communautés, la place de la femme dans les instances communautaires de prévention et gestion des conflits ;

- du renforcement des capacités des formateurs locaux (hommes et des femmes) sur la prévention des conflits, les méthodes de gestion des conflits, la construction de la paix, les techniques de communication interpersonnelle, de gestion non violente des conflits, la place des femmes à la consolidation de la paix ;
- la réalisation de messages de communication pour un changement de comportement au sein des communautés sur les thèmes précités ;
- l'animation de plateformes de dialogue entre les communautés et les femmes leaders au Niger ;
- la formation des femmes leaders sur les conflits, la consolidation de la paix et sur la résolution 1325 et ses enjeux ;
- la formation des femmes leaders sur le plaidoyer et l'élaboration d'un plan de communication ;
- l'animation de séances de sensibilisation des femmes sur leur mise en confiance en vue d'accroître leur participation effective dans les mécanismes de prévention et gestion des conflits au niveau communautaire ;
- la tenue du premier forum inter pays à Niamey et du second à Ouaga.

4 Témoignages des acteurs de terrain

Dans ce chapitre, des femmes leaders et hommes champions du Niger et du Burkina Faso ont livré leurs témoignages quant à la situation de participation des femmes au processus de prévention et de consolidation de la paix d'avant et après l'intervention du projet IPAD. Le récit de chacune et chacun est résumé dans le tableau ci-dessous.

Témoins	Récit	Pays
Fatima	C'est avec un sentiment de joie que je prends la parole pour remercier le projet IPAD pour avoir permis l'implication des femmes qui sont capables de donner leurs avis sur la gestion des conflits	Niger
Fati Hamidou	Je dis merci et bravo à IPAD, projet grâce auquel, un comité local de gestion des conflits composé de 4 femmes et de 2 hommes a été mis en place dans mon village et a permis de gérer un conflit foncier entre deux frères grâce à une répartition équitable du terrain et des manguiers qui s'y trouvaient.	
Rékia Foukouma	Je remercie IPAD pour nous avoir ouverts les yeux en suscitant la mise en place de d'un comité de résolution de conflits qui réunit 6hommes et 4 femmes ; permettant ainsi la résolution définitive des conflits contrairement au temps où ces conflits n'étaient gérés que par l'administration avec de risque de réveil.	
Amadou Sanda	Merci IPAD ! grâce à toi, au comité mixte composé de 6 femmes et 4 hommes de mon village, nous vivons dans la paix et dans l'unité et sommes en bonne intelligence avec nos villages voisins. Avec IPAD, c'est moins de conflits et plus de participation des femmes à toutes les instances décisionnelles.	
Amadou Assane	Mes remerciements à IPAD. Il a permis après les formations et le forum de Niamey, la mise en place de comités local et sous régional de gestion des conflits et qui travaillent en collaboration avec l'administration publique de la région de sorte à sensibiliser à la dénonciation et au signalement de tout cas suspect.	
Mm Bakouma	Je salue et remercie IPAD qui est arrivé au bon moment. Cette initiative a renforcé l'unité nationale, joué le médiateur entre les communautés, donné l'indépendance aux femmes et une nouvelle vie aux populations grâce au changement de comportement et de mentalité des uns et des autres.	

Ag Oumar	Grâce à IPAD, les femmes jadis exclues, participent aux instances de gestion des conflits qu'ils soient liés à l'accès aux ressources naturelles ou d'origine foncière ou encore liés à la gestion de l'héritage et ceci est l'aboutissement des séances de sensibilisation.	Burkina Faso
Kadidja Maïga	Merci à IPAD pour avoir permis le dialogue et reconcilié des cœurs jadis ennemis. Grâce à IPAD, je suis venue à pardonner et mieux, à soutenir un ancien protagoniste qui m'avait infligé une amende de 30 000 FCFA au sujet de dégâts champêtres. Je l'ai soutenu en honorant l'ordonnance de son fils malade avec la médiation du comité mis en place par IPAD	
Koulga Tankoani	Je fais remarquer qu'avant IPAD, les femmes n'étaient pas impliquées dans la résolution des conflits qu'ils soient entre agriculteurs et éleveurs ou autres. Mais depuis la mise en place d'un comité composé de 2 femmes et de 2 hommes et grâce au travail de sensibilisation, les tensions ont fortement diminué dans mon village.	
Amadou Sempelga	J'encourage IPAD qui fait du bon travail en apaisant avec la pleine participation des femmes, les conflits et tensions.	
Ouédraogo N. A. Madeleine	Je suis porteuse d'un projet similaire à IPAD dans le nord du Burkina. Il s'agit d'un projet financé par le fonds commun genre et qui fait de son cheval de bataille, la promotion du leadership féminin dans la prévention et la résolution des conflits. Ce projet a capitalisé quelques bonnes pratiques notamment l'intérim royal assuré par la première fille au décès de son roi père et le recours aux médiateurs traditionnels comme les forgerons ou les griots pour conduire avec la participation des femmes le processus de résolution des conflits.	

5 Communications suivies de débat

Au cours de ce forum, deux communications majeures ont été faites. Elles ont porté notamment sur la :

5.1 Place de la femme dans les mécanismes de prévention et de consolidation de la paix

Dans cette présentation du communicateur Dr LY, ce monument de la sagesse, selon la modératrice du forum, il s'est agi de définir la notion de conflit et à analyser la place de la femme dans le mécanisme de prévention et de gestion des conflits. C'est ainsi qu'il a affirmé qu'il n'y pas de vie sans conflit. Ce n'est pour autant pas qu'il n'y ait pas de solution aux conflits. Celle-ci réside principalement dans la femme, naturellement

douée pour les résoudre. Mais de quelle femme parle-t-il comme solution aux conflits. Pour y répondre, Dr LY a souligné qu'il existe quatre types de femmes :

- la femme de type électromagnétique dominée par un caractère sublime et imperturbable ;
- la femme de type électrique dominée par un caractère brillant qui éclaire ;
- la femme de type thermique ou calorifique, en général agréable et séduisante ;
- la femme de type mécanique incarné par les femmes entrepreneurs infatigables.

De tous ces types, la femme sublime est le type de femme idéal pour la prévention et la gestion des conflits, selon Dr LY. Il recommande donc que ces types de femmes soient identifiées par leurs consœurs, formées par le projet et mises en réseaux dans lesquels la circulation de l'information, des idées, des méthodes, stratégies, initiatives, sentiments et prières est capitale.

A la suite de cette présentation, les participants ont fait des commentaires et posé des questions d'éclaircissement qui ont trouvées des réponses satisfaisantes. Il s'agit de préoccupations portant sur :

- ce en quoi la vie est un conflit ;
- des exemples de mécanismes traditionnels de prévention et de consolidation de la paix et du rôle des femmes dans ce mécanisme ;
- la possibilité pour une femme d'avoir en elle seule les quatre types de femmes cités dans la présentation ;
- l'éducation comme meilleur moyen de prévention des conflits ;
- la prise en compte de la province du soum dans la zone d'intervention du projet ;
- les voies et moyens d'aller à l'école de sagesse de Dr LY.
- la place de la femme dans les mécanismes traditionnels et modernes de prévention et gestion des conflits ;
- le degré d'implication réelle de Dr LY dans la prévention et la gestion des conflits ;
- l'implication des femmes dans les instances locales de décisions.

En réponse à ces préoccupations, Dr LY a :

- rappelé que la vie est un conflit en évoquant le dualisme ;
- donné un exemple de mécanisme traditionnel de prévention et de gestion de conflit impliquant la participation discrète mais capitale des femmes ;

- souligné que chaque femme possède les 4 types déjà cités mais à des degrés divers ;
- expliqué que l'accès à son école de sagesse est libre et gratuite.

A la suite de Dr Ly, ce fut le tour de Madame la Directrice générale de la promotion de la femme et du genre de faire une communication sur le bilan de la mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de sécurité au Burkina Faso.

5.2 Bilan de la mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de sécurité par pays

Après avoir expliqué le processus inclusif des OSC au processus d'élaboration de ce bilan de la mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de sécurité par le Burkina Faso, la présentatrice s'est dans d'abord focalisé sur l'historique de la résolution 1325. Elle a également abordé l'aperçu de la situation des femmes au Burkina Faso avant de s'appesantir sur les éléments fondamentaux du plan d'action national de mise en œuvre de la résolution 1325. Au titre de ces éléments, on retient 4 axes stratégiques :

- axe1 : la participation des femmes à tous les niveaux de prise de décision ;
- axe2 : la protection des femmes et des filles contre les violences sexuelles et les violences basées sur le genre ;
- axe 3 : la prévention de la violence contre les femmes par la promotion des droits de la femme, la redevabilité et l'application des lois ;
- axe 4 : l'intégration de la dimension genre dans les opérations de paix

Elle a aussi égrené les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 1325 du CS. Il s'agit entre autres de :

- l'adoption de la loi n°010-2009/AN du 16 avril 2009, portant fixation de quota en faveur de l'un ou de l'autre sexe sur les listes électorales des élections législatives et municipales et sa note explicative. Cette loi est en cours de relecture, a-t-elle indiqué ;
- l'adoption le 09 juillet 2009, de la Politique Nationale Genre et son Plan d'actions opérationnel pour la prise en compte du genre dans toutes les sphères de décisions ;
- la création en 2010, du Conseil National pour la Promotion du Genre présidé par le 1er Ministre ;
- la création en cours d'une base de données qui aboutira à la mise en place d'un compédium(Base de données) de l'expertise féminine ;

- l'adoption et la mise en œuvre d'un programme conjoint de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles (2014-2015) ;
- la création au sein du Ministère en charge de la femme d'un centre d'accueil et de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre ;
- la réalisation de supports de sensibilisation (affiches, film traduit en langues nationales) sur les violences faites aux hommes et aux femmes au Burkina Faso ;
- l'adoption de la loi n°061-2015/CNT du 06 septembre 2015 portant prévention, répression et réparation des violences à l'égard des femmes et des filles et prise en charge des victimes ;
- la ratification du protocole facultatif à la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (26 juillet 2005) et du protocole à la Charte Africaine des Droits de L'homme et des Peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (09 juin 2006) ;
- l'adoption de la loi n°049-2005/AN du 22 décembre 2005, portant santé de la reproduction ;
- le code du travail (loi n 028-2008 AN du 13 mai 2008) qui sanctionne le harcèlement sexuel sur le lieu de travail en son article 442 en réclamant des peines allant d'un mois à trois ans de réclusion et/ou des amendes ;
- la création en 2008, d'une Commission Nationale de Suivi des Engagements du Burkina Faso en faveur de la Femme ;
- la reproduction et la vulgarisation de certains textes nationaux et internationaux de protection des droits de la femme, et leur traduction en langues nationales ;
- l'élaboration d'un plan d'actions national sur la mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 du Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
- la mise en place en 2013 d'un Groupe de Travail Femme Paix et Sécurité en Afrique de Ouest section du Burkina Faso ;
- la mise en place d'une cellule nationale des femmes du G5 sahel au Burkina Faso chargé de faciliter l'intégration et la prise en compte des priorités spécifiques des femmes ;
- l'ouverture des écoles militaires dont le Prytanée militaire du Kadiogo (PMK) aux filles depuis la rentrée scolaire 2007-2008 avec des mesures adéquates ;
- la participation de plus en plus active des femmes aux opérations de maintien de la paix.

Elle est aussi revenue sur quelques difficultés rencontrées dans cette mise en œuvre. Il s'agit entre autres de l'insuffisance de ressources financières, des insuffisances dans les textes de lois, de la non adoption du plan d'action et de la faiblesse dans la vulgarisation de la résolution 1325.

De même, la délégation du Niger a présenté son bilan de mise en œuvre et le plan de communication de leur réseau de femmes leaders. A ce titre, elle a souligné que dans l'ensemble, les actions réalisées tournent autour des activités de renforcement de capacités des femmes leaders, de la sensibilisation des associations féminines sur la prévention et la consolidation de la paix, la traduction de la résolution 1325 en langues locales et le prix décerné à une dame nigérienne (Femme militaire de formation) pour son engagement et son combat pour la paix. Concernant le plan de communication des femmes leaders du Niger, la délégation en a fait ressortir la période, les cibles, les objectifs, les formes de médiatisation retenues et le budget.

Après ces interventions, des échanges ont permis aux participantes et participants de faire des commentaires tendant à relever les insuffisances des deux bilans et à poser des questions relatives à :

- l'inexistence d'un plan d'action adopté au niveau du BF ; mais des activités ont tout de mêmes été mises en œuvre tels que la diffusion du projet de plan ;
- des activités de communication ont été mises en œuvre malgré l'absence d'un plan de communication ;
- la fusion du ministère en charge de l'action sociale d'une part et de celui en charge de la femme d'autre part ;
- la disponibilité d'un plan stratégique de plaidoyer assorti d'un plan de communication pour le Burkina Faso dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la résolution ;
- la communication sur le plan d'action et son niveau de mise en œuvre.

D'une manière générale, il ressort des échanges que le Niger est plus en avance dans la mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de sécurité et invite a été faite aux femmes leaders du Burkina Faso d'accélérer le processus. Aussi, il leur a été demandé de veiller à la mise en œuvre dans les mois à venir du plan de plaidoyer et de communication qu'elles ont contribué à l'élaborer.

6 Echanges sur l'identification de thèmes de plaidoyer communs

Sur cette question, les délégations des deux pays ont tour à tour pris la parole pour proposer des thèmes de plaidoyer à l'échelle nationale et sous régionale.

Ainsi, les représentants nigériens ont proposé le thème « mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de sécurité de l'ONU ». Au niveau du BF, les thèmes proposés sont :

- l'adoption du plan d'action de la mise en œuvre de la résolution 1325,
- la relecture de la loi sur le quota genre ;
- la capitalisation et la mutualisation des bonnes pratiques en matière d'implication des femmes dans le mécanisme de prévention et de consolidation de la paix ;
- la vulgarisation des textes dans les langues locales notamment à l'endroit des organisations féminines.

A l'issue de ces propositions, les thèmes qui ont fait le consensus parmi les participants des délégations des deux pays sont :

- **la relecture, l'adoption et la mise en œuvre effective d'un plan d'action national de mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de sécurité de l'ONU ;**
- **la vulgarisation de la résolution 1325 du conseil de sécurité de l'ONU.**

En vue de porter les actions de plaidoyer sur ces thèmes communs, un réseau a été mis en place par chaque pays. Au Niger, ce travail sera porté par un comité de pilotage déjà existant et composé d'un président et d'un comité de gestion.

Quant au Burkina, ce travail sera confié au groupe de plaidoyer des femmes leaders également déjà en place.

7 Synthèse du forum suivie de la cérémonie de clôture.

7.1 Synthèse du forum

Dans sa synthèse, la modératrice a fait un récapitulatif des résultats attendus du forum avant de se réjouir de constater qu'ils tous été atteints et de féliciter les participantes et participants pour leur disponibilité et leurs contributions à la réussite du forum. Il s'agit de :

- l'échange des expériences de participation des femmes leaders dans les mécanismes de prévention et de consolidation de la paix ;
- l'état des lieux sur le niveau des connaissances et de la mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 du conseil de sécurité des nations unies ;

- l'identification des thèmes communs de plaidoyer et de la mise en place d'un réseau de plaidoyer en faveur des actions y afférentes.

7.2 Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture est intervenue juste après la synthèse des travaux du forum. En prélude au discours de clôture du coordonnateur du réseau MARP, la coordinatrice du projet IPAD s'est dans son mot de remerciement et d'au revoir, félicitée des résultats du forum combien importants au regard de nombreux témoignages et expériences vécus pendant ce forum. Elle a manifesté la disponibilité du projet à contribuer à la consolidation de la paix en tenant compte du nouveau contexte sécuritaire qui impose de nouvelles réflexions pour un retour à la paix.

Le mot de clôture a été prononcé par Monsieur le coordonnateur du réseau MARP qui a marqué sa satisfaction par rapport aux thèmes retenus pour le plaidoyer mais aussi de la nécessité de capitaliser les bonnes pratiques en matière de participation des femmes à la consolidation de la paix. Il a aussi remercié les participantes et participants pour leur disponibilité et leur participation. Il a enfin souhaité à toutes et à tous un bon retour et leur a donné rendez-vous pour les échéances futures.

Ouagadougou, le 13 avril 2017

Le rapporteur général

Hamidou DIALLO

Administrateur des Affaires Sociales.

Annexes

- **Liste de présence**
- **Agenda du forum**
- **Quelque images forte du forum.**